

PLUS DE 16 ANS FEMININS SAISON 2026/2027

Joueuses nées en 2009-2008...

Championnat Départemental 1

Une seule phase : 1 poule de 12 équipes, match aller/retour (22 journées)

La première journée débutera le 19/20 septembre 2026

La dernière journée se déroulera le 29/30 mai 2026

L'équipe placée à la première place du championnat accède au championnat Régional 3.

Les équipes terminant aux deux dernières places seront reléguées dans le championnat Départemental 2.

Championnat Départemental 2 et après

Le championnat sera constitué en fonction du nombre d'équipes inscrites,

Une seule phase : 1 poule de 12 équipes, match aller/retour (22 journées).

Les équipes se classant aux deux premières places à l'issue de la compétition accèdent au Championnat Départemental 1.

En cas de montée en Région refusée par un club, il y aura une montée en moins dans les divisions inférieures.

Organisation :

- Nombre de joueuses sur la FDME : 12 joueuses licenciées à la date de la rencontre.
- Mixité interdite.
- Durée des rencontres : 2 x 30 minutes, 10 minutes de mi-temps, changement de côté à la mi-temps.
- Temps morts : 2 temps mort par équipe plus un 3^{ème} selon les règlements fédéraux.
- Exclusion : 2 minutes.
- Taille du ballon : 54-56 cm (Taille 2).

Horaire réglementaire des rencontres :

- Le samedi, début des rencontres entre 18h00 et 21h00.
- Le dimanche, début des rencontres entre 10h00 et 16h30.
- L'aire de jeu devra être à la disposition des 2 équipes 30 minutes avant le début de la rencontre.

Pour tout autre horaire, en faire la demande au club visiteur impérativement sur Gesthand.

La COC se réserve le droit de valider l'horaire d'une rencontre sans l'accord d'un des deux clubs si elle le juge nécessaire.

Pour la dernière journée du championnat et en fonction des résultats, la COC pourra imposer l'horaire du match 1 mois avant.

Pour les équipes réserves (2 ou B), l'accession au championnat Excellence Région Féminines sera acceptée par la Ligue Ile de France de Handball sous réserve du respect de la présence de jeunes joueuses lors de chaque journée de championnat (2 joueuses au minimum nées entre 2003 et 2009 inclus).

Obligation CMCD : un club qui ne remplirait pas les obligations « CMCD » pourra évoluer dans la division supérieure, mais sera sanctionné en début de la saison suivante d'un nombre de points de pénalité en correspondance avec son niveau de jeu.